

Vos questions / nos réponses

Arrêter la codéine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/11/2020 13:35

Bonjours, Ayant eu des probleme de santer j'ai du prendre pour la douleur du dafalgan codéine je n arrive plus à l arrêter cela fait 2 ans. J'ai besoin d aide seul je ni arrive pas mais je ne voulais pas en parler à un médecin par peur d être prise pour une folle ... et j'ai entendu parler de ce forum. J'espère avoir une réponse pendant cette crise du covid. Cordialement

Mise en ligne le 18/11/2020

Bonjour,

Nous sommes bien présents durant ce confinement, et vous prions de bien vouloir nous excuser pour le délai de réponse à votre question, supérieur au délai annoncé sur notre site internet.

Il n'y a aucune raison d'avoir honte de votre consommation. Le dafalgan codéiné est un médicament qui fait partie de la famille des opiacés et qui peut entraîner une dépendance, voire une forte dépendance.

Vous avez tout à fait raison de vouloir vous faire aider dans votre arrêt, celui-ci pouvant être assez rude.

Il est d'ailleurs vivement conseillé de réduire progressivement les doses, plutôt que d'arrêter brutalement.

Notre service est constitué d'écouteurs qui répondent tous les jours, par téléphone ou par tchat, et qui peuvent vous soutenir ponctuellement par une écoute et par des conseils pratiques. Pour nous contacter directement, vous pouvez nous appeler de 08h à 02h au 0 800 23 13 13 et nous écrire sur le tchat entre 08h et 00h.

Ceci-dit, nous ne sommes pas médecins et sommes aussi là pour vous orienter vers les interlocuteurs les plus pertinents dans votre démarche.

Ainsi, si vous souhaitez discuter avec un médecin de votre consommation de codéine et être aidée dans l'arrêt de celle-ci, nous pouvons vous proposer de prendre rendez-vous dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Ces centres sont gratuits et proposent des consultations confidentielles avec des médecins, des psychologues, des infirmiers etc. Ils vous accompagnent sans jugement, dans chaque étape de la réduction et de l'arrêt. Il existe d'ailleurs des consultations "jeunes consommateurs" pour les moins de 25 ans qui souhaitent discuter de leur consommation.

Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons l'adresse de l'un de ces centres.

Nous vous joignons également un lien vers la page "forums" de notre site internet, si vous souhaitez échanger directement avec d'autres consommateurs ou ex-consommateurs.

Bon courage à vous,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA Le Cap

4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE

Tél : 03 89 33 17 99

Site web : www.le-cap.org

Accueil du public : lundi de 10h30 à 12h15 et 13h à 18h30, mardi de 9h30 à 12h et 12h45 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, jeudi de 10h à 12h15 et de 13h à 19h, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par une psychologue et une infirmière, sur rendez-vous, aux horaires d'accueil.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Forums Drogues info service](#)